Conditions Générales – Visiteurs du camping **Camping Clervaux *Version 05/2026 FR***

1. Conclusion du contrat

1.1. La réservation peut être effectuée en ligne ou par écrit. La réservation constitue un contrat entre le campeur et le Camping Clervaux.

1.2. Le contrat ne prend effet qu'après réception d'une confirmation écrite ou digitale du camping.

1.3. Il n'existe aucun droit à un emplacement ou numéro d'emplacement spécifique, sauf accord écrit express. Les préférences sont prises en compte dans la mesure du possible mais ne peuvent être garanties.

2. Tarifs et coûts

2.1. Les tarifs sont basés sur la liste de prix annuelle actualisée du camping.

2.2. Le campeur doit s'informer sur les tarifs et les frais supplémentaires éventuels (énergie, taxe de séjour, véhicules supplémentaires, équipements de camping).

3. Conditions de paiement

3.1. Un acompte de 50 % est dû dans les 14 jours suivant la confirmation de réservation, sur le compte BCEE (IBAN LU75 0019 4200 1228 5000 – BIC BCEELULL), en indiquant le numéro de réservation.

3.2. Le solde doit être réglé au plus tard une semaine avant l'arrivée, sauf indication contraire pour une réservation de dernière minute.

3.3. En cas de non-paiement dans les délais, le Camping Clervaux se réserve le droit d'annuler la réservation.

4. Arrivée et départ

4.1. L'emplacement est disponible à partir de 15h le jour de l'arrivée. Merci de prévenir la réception pour toute arrivée après 18h.

4.2. Le départ doit se faire au plus tard à 11h.

4.3. L'emplacement doit être laissé propre et vide : déchets retirés, matériel de camping rangé. Un supplément peut être appliqué en cas de retard.

5. Séjour / Visiteurs

5.1. L'emplacement ne peut être utilisé que par le nombre de personnes enregistrées.

5.2. Les visiteurs doivent être enregistrés à la réception. Les personnes non enregistrées ne peuvent pas passer la nuit.

5.3. Il est interdit de fumer dans les bâtiments ; le feu ouvert est interdit sur tout le terrain.

5.4. Le barbecue est autorisé sur votre emplacement ou sur l'emplacement barbecue couvert, sous surveillance et en toute sécurité.

5.5. Animaux domestiques : maximum 2 chiens par emplacement, toujours tenus en laisse et enregistrés à la réception.

6. Défaillances / Dégradations

6.1. Tout défaut ou dégradation de l'emplacement ou des installations doit être signalé immédiatement, au plus tard le lendemain, à la réception.

6.2. Les défauts signalés après coup ne seront pas pris en compte.

7. Responsabilité

7.1. Le campeur est responsable de tout dommage causé à l'emplacement, l'inventaire et les installations par lui-même, ses compagnons ou visiteurs, sauf preuve qu'aucune faute ne lui est imputable.

7.2. Le Camping Clervaux n'est pas responsable :

- des dommages causés par la nature (branches, fruits, insectes, animaux),
- de la perte ou du vol d'effets personnels,
- des interruptions ou pannes des installations hors du contrôle du camping.

7.3. Exceptions : intention délibérée, négligence grave ou dommages à la vie, à l'intégrité corporelle ou à la santé dus à une faute imputable du camping.

8. Modification / Annulation

8.1. Toute modification de réservation est possible uniquement en accord avec le Camping Clervaux et après confirmation écrite. Frais administratifs : 25 €.

8.2. Conditions d'annulation :

- Jusqu'à 15 jours avant l'arrivée : 25 € frais administratifs
- 1–14 jours avant l'arrivée : 100 % pour les deux premiers jours, 50 % pour le reste
- Non-présentation, arrivée tardive, départ anticipé : aucun remboursement

8.3. Le campeur peut prouver que le préjudice réel est inférieur au montant forfaitaire.

9. Dispositions diverses

9.1. Les accords verbaux sont valables uniquement s'ils sont confirmés par écrit ou par voie digitale par le Camping Clervaux.

9.2. Le Camping Clervaux se réserve le droit de refuser l'accès aux clients ne respectant pas le règlement, sans remboursement.

9.3. Droit applicable : droit luxembourgeois.